Nations Unies S/2012/479



Conseil de sécurité

Distr. générale
22 juin 2012
Français
Original : anglais

Lettre datée du 22 juin 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2045 (2012) du Conseil de sécurité concernant la Côte d'Ivoire. Au paragraphe 15 de cette résolution, le Conseil a décidé de proroger le mandat du Groupe d'experts jusqu'au 30 avril 2013 et m'a demandé de prendre les mesures administratives nécessaires.

En conséquence, je souhaite vous informer qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire, j'ai nommé les experts suivants :

M. Raymond Debelle, Belgique (armes)

M. Eugene Rutabingwa Fatakanwa, Rwanda (douanes/transport)

M. Simon Gilbert, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (diamants)

M. Joel Salek, Colombie (finances)

M. Manuel Vazquez-Boidard, Espagne (affaires régionales)

D'autre part, j'ai demandé à M. Vazquez-Boidard d'assumer les fonctions de coordonnateur du Groupe d'experts.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

12-38705 (F) 250612 250612



